



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 105

MARS 2016

Essoufflement économique et autocratie aggravée

La priorité pour le régime chinois – explicite depuis l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir en 2012 –, c'est d'éviter ce qui est arrivé à l'Union soviétique de Gorbatchev. Le pouvoir est menacé par des difficultés économiques qui sapent pour partie sa légitimité (il assure avoir sorti le pays de la pauvreté) et par un éveil des esprits favorisé par la circulation de l'information dans un cadre mondialisé. Il répond à ces menaces par un renforcement des contrôles et l'organisation d'intimidations préventives ainsi que par une centralisation des pouvoirs sans précédent. Mais rendre la contestation impossible ne signifie pas qu'on recueille l'approbation générale, y compris au sein du parti unique.

Après des années de forte croissance, appuyée sur une arrivée de capitaux extérieurs sans précédent peut-être dans l'histoire du monde et soutenue par des investissements dans l'immobilier et dans des infrastructures

gigantesques, l'économie chinoise, depuis quelque temps, perd son souffle.

Le problème maintenant, c'est l'écoulement des invendus, immobiliers ou industriels. C'est un des objectifs économiques majeurs des semestres à venir. Heureusement, il y a la structure étatique. Son avantage, c'est qu'on peut mettre le secteur d'État à contribution pour couvrir les opérations que le privé ne veut plus assumer. C'est ainsi que les entreprises publiques vont racheter des immeubles invendus pour en faire des locaux commerciaux. Malheureusement, les entreprises d'État, parce qu'elles sont fréquemment sollicitées, ont un taux d'endettement dangereusement élevé et dangereusement croissant. Le chiffre officiel des invendus immobiliers, en progression de 15% en un an, atteint 739 millions de m² (vingt millions de logements environ), dont 160 millions pour la province du Guangdong

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



à elle seule. La bulle immobilière semble se poursuivre parfois de manière extravagante, comme à Shenzhen, à la frontière de Hongkong, où les prix ont augmenté de 57 % de février 2015 à février 2016. Le gros de ces surplus se trouve dans les agglomérations de moyenne importance et ils ne pourront être résorbés avant au moins cinq ans. Pour réduire ces stocks d'appartements vides, la province du Guangxi donne aux travailleurs migrants une subvention équivalant à 1 400 euros pour les inciter à acquérir un premier logement.

En attendant, il faudra cesser les investissements, réduire la production et les emplois, dans les secteurs du bâtiment, dans les cimenteries et la sidérurgie. Les disproportions industrielles sont énormes : la Chine produit trente fois plus de ciment que les États-Unis, cinq fois plus d'acier et trois fois plus de voitures, avec un investissement record atteignant 45 % du PIB. Les exportations de février ont diminué de 25 % sur un an ; les importations, de 13,8 %. Bref, il ne s'agit pas de croissance moindre ; il faut parler de recul. Et telle est bien l'opinion des entrepreneurs chinois, dont une étude menée auprès de cent quarante d'entre eux et publiée le 23 mars montre qu'un quart d'entre eux seulement table sur une croissance de l'activité en 2016.

Ces informations négatives sont disponibles ; et pourtant la presse étrangère continue le plus souvent de reprendre les affirmations officielles chinoises. Il ne saurait être question, aux yeux des Occidentaux, de récession dans une économie prise en main par un parti tout puissant. Tout au plus admet-on une atténuation temporaire de la croissance, à 6,9 %, annonce d'un avenir radieux : le 20 mars lors d'un forum sur le développement économique, un vice-premier ministre Zhang Gaoli et le gouverneur de la Banque centrale affirment que les sorties de capitaux diminuent sensiblement et qu'en 2017, *« l'économie pourra croître sans avoir plus de limite que le ciel et la mer »*.

La réalité, c'est que les indicateurs réels de l'économie, ceux auxquels le chef du gouvernement reconnaissait se fier plus qu'aux annonces officielles, c'est-à-dire la consommation d'électricité et de charbon ainsi que les tonnages du trafic ferré annoncent l'inverse depuis deux ou trois ans.

Nous disposons d'autres indices d'une santé économique chancelante. D'abord les sorties de capitaux. On les interprète souvent en Occident comme la marque d'une économie vigoureuse et conquérante ; les interlocuteurs des exportateurs chinois s'étonnent plutôt de l'envie de ces derniers d'acheter souvent un peu n'importe quoi à n'importe quel prix, pour mettre leur argent en lieu sûr. Beaucoup de ces acquisitions extérieures sont financées par des endettements, ce qui ne contribue pas à la santé des affaires. De même manière, l'on se prépare à Hongkong à lutter contre l'afflux de réfugiés économiques et de demandeurs

d'asile en provenance de Chine. Leur nombre est tel que l'ancienne responsable de la Sécurité du territoire a suggéré de construire dans un dessein de dissuasion un camp de détention dans une île près de Shenzhen, de l'autre côté de la frontière. Les dossiers en attente dépassent les onze mille. Pour échapper à cette pression et à ces demandes qui se fondent sur des tortures et mauvais traitements, le territoire envisage même de revenir sur son adhésion à la Convention sur la torture des Nations unies.

Les richards et les gueux

Le ralentissement économique est d'autant plus grave qu'il affecte une société devenue en trente ans extraordinairement inégalitaire. Les écarts de ressources entre citoyens sont connus, avec 1 % de la population détenant le tiers du produit national. Connus, certes, mais pas au point d'infléchir l'idée qu'on se fait habituellement à l'étranger de la société chinoise. Les cinq cent quatre-vingts seize milliardaires, acheteurs d'avions privés, de vignobles bordelais, de Picassos, de Modiglianis ou d'entreprises occidentales, ne changent pas les conditions de vie du milliard trois cents millions d'individus. À côté d'eux, ou sous leur domination, on trouve deux cent cinquante millions de travailleurs migrants, qui ont quitté des terres trop petites ou trop maigres pour tenter de se placer en ville où, faute d'enregistrement, ils ne disposent pas le plus souvent des droits sociaux élémentaires ; plus cinq cents millions de villageois qu'une agriculture de subsistance sur des terres exiguës ne peut enrichir.

L'extrême richesse est ainsi parfaitement compatible avec l'extrême pauvreté et, parfois même, elle l'explique ou la suppose. L'un des fondateurs de l'économie politique, J. B. Say, dans son célèbre traité de 1803, en notait les effets néfastes : *« il est à noter que la trop grande inégalité des fortunes est contraire à tous ces genres de consommation qu'on doit regarder comme les mieux entendus. A mesure que les fortunes sont plus disproportionnées, il y a dans une nation plus de besoins factices et moins de besoins réels satisfaits. [...] Jamais les Lucullus et les Héliogabale de l'ancienne Rome ne croyaient avoir assez détruit, abîmé de denrées [...] l'on est aussi peu scrupuleux sur les moyens de jouir qu'on l'a été sur ceux de s'enrichir. »*

Et la classe moyenne alors ? La classe moyenne chinoise, sur laquelle on sait si peu de choses, compterait cent neuf millions de personnes, selon le Crédit suisse qui a mené récemment une des rares études un peu documentées sur la question. Avec ce chiffre, elle est incontestablement la plus nombreuse du monde, mais elle représente aussi moins de 10 % de la population totale et coexiste avec l'extrême pauvreté. Selon les chiffres officiels, la Chine compte 86 millions d'handicapés.

L'administration reconnaît par ailleurs l'existence de soixante dix millions de villageois pauvres (disposant de moins de 2 300 yuan par an : environ 321 €) et de cent soixante millions de personnes âgées et d'enfants restés au village qui ont peine à survivre.

Les dépenses d'aide sociale auraient atteint cent milliards de yuan en 2014, de provenance nationale ou étrangère. Soit soixante-dix-sept yuan par Chinois ou dix euros par an. À supposer qu'ils sont en totalité attribués aux pauvres officiellement reconnus, environ cent cinquante millions, la somme reversée par individu s'élève à 666 yuan, soit moins de cent euros par an. Même avec les bas prix chinois, on reste en dessous du coût de la vie (nourriture, santé, éducation, logement, habillement). Encore nous est-il précisé que ce chiffre est le décuple de celui de 2006. Tous les observateurs nationaux s'accordent pour reconnaître en outre que le système d'allocation est chaotique.

La Chine se préoccupe pour la première fois depuis la disparition des structures redistributives, il y a trente ans, d'esquisser un système d'assistance et de charité sociales. Les fonds viennent pour l'instant en partie de la minorité des très riches, qui peuvent transférer 12 % des profits annuels des sociétés qu'ils possèdent nets d'impôts. Mais ces générosités n'empêchent pas que la Chine est l'un des pays les moins redistributeurs du monde pour ce qui est du secteur privé, venant au cent quarante quatrième rang mondial sur cent quarante cinq pays observés dans un classement de la Fondation Charities Aid¹. Les canaux de redistribution privée doivent être officiellement reconnus, c'est-à-dire acceptés par le gouvernement auquel il ne faut pas faire de l'ombre. La suspicion à l'égard des interventions du pouvoir contribue à réduire la contribution privée aux fonds d'assistance.

Cette évolution a pour partie retiré au régime les bases sociologiques dont il disposait plus ou moins autrefois (ouvriers et masse paysanne). Pour y remédier, il doit développer les moyens de sa puissance. Chaque mois on presque ajoute au renforcement de l'autocratie central et plus précisément du chef du parti. Une proposition de loi soumise à la session de mars du Congrès prévoit d'élargir le rôle de la police armée et de placer directement ses 600 000 hommes sous le commandement de Xi Jinping. et de la Commission militaire du Parti qu'il préside. Cette force armée échapperait ainsi à l'autorité gouvernementale et aux commandements locaux.

Il semble que cet autocratie croissant rencontre des oppositions dans le parti et dans l'armée, lesquels veulent exister par

eux-mêmes sans être de simples affidés de Xin Jinping. Ainsi de la démarche du magnat communiste de l'immobilier Ren Zhiqiang, vivement critiquée dans les organes centraux parce qu'il demandait que la presse centrale serve avant tout à l'information du peuple et non à la propagande du parti. Ou encore de cette lettre malicieusement introduite quelques minutes dans une publication officielle, qui demandait à Xi Jinping de bien vouloir démissionner. Mais beaucoup souffrent en silence, à l'instar du dicton chinois : « Le muet qui avale de la gentiane ne peut dire son amertume ».

Au cours du trimestre écoulé sont apparues des pratiques inquiétantes et manifestement contraires à l'état de droit que prétend respecter le régime. Ainsi des confessions d'inculpés devant les écrans de télévision, avant même ouverture du procès et des enlèvements opérés à l'étranger ou à Hongkong d'individus gênants, sans information des familles ni même peut-être des États. Le mouvement répressif ne devrait pas se ralentir, si l'on en croit la déclaration faite par le chef du Parquet devant l'Assemblée nationale. Les poursuites pour menaces à la sécurité de l'État ont doublé en un an avec 1 419 arrestations ; la priorité désormais est de « *démanteler les opérations d'infiltration et de subversion menées par les forces hostiles* » ; le procureur suprême lie à des influences étrangères les activités de « *terrorisme, de séparatisme et d'extrémisme religieux* ».

Courageux mais pas téméraire

Cette évolution suscite enfin quelques réactions à l'étranger. Les 27 janvier, les États-Unis, le Japon et le Canada ainsi que l'Allemagne ont écrit au gouvernement chinois pour exprimer un malaise commun devant la loi contre-terroriste, la loi de sûreté cybernétique et la loi sur les organisations non gouvernementales étrangères. Le lendemain 28 janvier, l'ambassadeur de l'Union européenne à Beijing envoyait un courrier de même nature, dit-on, mais non rendu public. Les deux documents s'inquiétaient de ce que cet ensemble législatif de formulation imprécise pouvait être utilisé pour une répression accrue de la dissidence, pour un renforcement de la censure et pour le blocage ad libitum des activités internationales.

Le 10 mars encore, les États-Unis et onze autres pays² ont critiqué la Chine devant le Conseil des Nations unies à Genève pour le non respect des droits de l'Homme et la répression des avocats. La Chine a riposté en dénonçant les vagues de réfugiés vers l'Europe, le racisme anti-noir et l'engagement

1. <https://www.cafonline.org/docs/default-source/about-us-publications/caf-gdp-report-v89c47ac-334cae616587efff3200698116.pdf?sfvrsn=2>

2. L'Irlande, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, le Japon, la Norvège, l'Islande, le Danemark, la Suède et la Finlande.

militaire américain au Moyen-Orient, ainsi que les encouragements que Washington aurait apportés à la constitution d'un État islamique. « *Courageux mais pas téméraire* », le gouvernement français ne s'est joint à aucune de ces deux initiatives. Les Chinois disent bien qu'il est « *dangereux de donner un coup sur la croupe du tigre* » mais l'état économique de la Chine décrit plus haut laisse-t-il réellement penser 1) qu'on a affaire à un tigre et 2) qu'il est urgent de faire silence devant les excès les plus manifestes ?

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet	p. 06
Liberté religieuse	p. 07
Répression du mouvement démocratique	p. 08
Avocats. Appareil judiciaire. Corruption	p. 09
Condition ouvrière. Conflits du travail	p. 11
Questions rurales. Environnement. Conditions de vie	p. 12
Minorités ethniques	
Question tibétaine.....	p. 12
Question ouïghoure.....	p. 13
Question mongole.....	p. 13
Hongkong et Macao	p. 14
Taiwan	p. 15
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux	p. 15
Informations diverses	p. 16
Sources d'information	p. 17
Documentation	p. 17

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base (1 euro = 7,15 yuan).

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

27 mars

Une demi-heure avant la fin de la journée, les cybernautes chinois ont eu accès au moteur de recherche Google, bloqué depuis des années. Certains se sont réjouis de ce retour à la liberté de l'information. Mais très vite dans la nuit, le site était redevenu inaccessible. Cette faille dans l'appareil de contrôle chinois provenait de l'introduction par Google de nouveaux serveurs IP asiatiques (Vietnam, Singapour, Japon, Indonésie, etc.). En une heure environ, les services de la censure chinoise ont identifié les faiblesses de leur contrôle et tout repris en main.

(SCMP, 28 mars)

25 mars

Mise en place d'une association pour la protection de la sécurité cybernétique. Son président est le responsable du contrôle de l'internet Fang Binxing, ancien président de l'Université de Beijing. L'association compte 257 membres fondateurs, dont les grandes compagnies de l'internet et des communications (Beidu, Alibaba, Tencent, China Mobile et China Telecom) ainsi que les principales universités et instituts de recherche engagés dans ces domaines. L'organisme a pour tâche « *d'organiser et de mobiliser les forces dans l'ensemble de la société pour participer à la construction de la sécurité cybernétique de la Chine* ».

(Xinhua, 25 mars ; SCMP, 26 mars)

25 mars

Libération du journaliste et blogueur Jia Jia, emmené par la police à l'aéroport de Beijing le 15 mars, alors qu'il s'apprêtait à partir pour Hongkong. Sa famille n'avait pas été informée de son sort. Le mois dernier, Jia Jia avait publié sur le site Wujie News et sous la signature d'un « *loyal membre du parti* » une lettre ouverte où il demandait au chef du parti Xi Jinping de démissionner. La lettre fut effacée du site peu après sa diffusion. La disparition de Jia Xia suivait celle de cinq libraires survenue en fin d'année 2015. Ces derniers sont finalement réapparus, affirmant qu'ils étaient partis pour la Chine « *de leur plein gré* ».

(SCMP, 20-27 mars)

Quelques cas récents de torture

(Source : Fédération internationale des Journalistes, 15 mars)

3 et 5 mars. Le Bureau d'administration de l'espace cybernétique a supprimé de la revue Caixin deux entretiens avec un professeur de l'Université financière de Shanghai. Jiang Hong n'avait pas critiqué le gouvernement mais émis l'idée que « le peuple devait pouvoir s'exprimer lui-même ».

7 mars. Les compte Weibo (= Twitter) et Wechat du *South China Morning Post* (journal de Hongkong mais appartenant au groupe Alibaba de Jack Ma) auraient été suspendus, selon des informations de la BBC.

11 mars. L'éditeur du site Canyu aux États-Unis fait état de harcèlement en ligne après publication de la lettre de Jia Jia demandant la démission de Xi Jinping. Divers sites se constitués pour l'attaquer, insinuant qu'il avait rédigé la lettre. Son site ne serait plus accessible à la date du 15 mars.

26 février. Le Bureau de l'espace cybernétique annonce la fermeture de plus de cent sites internet et la suppression de plus de deux mille messages en ligne concernant la politique, les transports et la sécurité alimentaire. En outre, 580 comptes de médias ont été clos pour « violation des règlements concernant les services en ligne ».

9 mars

Pendant les sessions de la Conférence consultative et de l'Assemblée nationale, les autorités ont bloqué ou gêné l'usage de Virtual private network (VPN) qui permettent à certains cybernautes de contourner la censure des médias. Il s'agit notamment d'Astrill, de Cloud Ark et d'ExpressVPN. Le fournisseur d'accès Xiaoyao n'est plus actif.

(SCMP, 9 mars)

7 mars

L'avocat Yuan Yulai de Ningbo (Zhejiang) intente un procès contre les autorités provinciales qui avaient confisqué quatorze livres qu'il avait acquis en ligne auprès du groupe de distribution Taobao. La police considérait qu'il s'agissait de « publications illégales ». Les sujets traités

– allant des réfugiés de Corée du Nord à l'Allemagne nazie – ne relevaient pas tous de thèmes anticomunistes et certains ouvrages étaient disponibles à la Bibliothèque nationale. Yuan Yulai est connu pour la défense qu'il apporta à des résidents menacés d'expulsion ou à des victimes de réquisitions foncières.
(SCMP, 8 mars)

Liberté religieuse

29 mars

La campagne de destruction des croix des églises se poursuit, avec une douzaine d'entre elles supprimées au cours de la semaine écoulée. On compte un total de deux mille croix détruites depuis le début de la campagne en 2014. Pour être en mesure d'affronter la protestation des fidèles, les équipes chargées du travail comprennent parfois cent personnes. Le 25 mars à l'église Shangen, des policiers sont venus casqués et porteurs de dispositifs anti-émeutes; une femme blessée a dû être hospitalisée. Les autorités menacent de détruire l'église en totalité si l'on résiste à la suppression des croix.
(China Aid 29 mars)

23 mars

Libération de l'avocat des droits civiques Zhang Kai, qui avait défendu la cause des églises désireuses de garder la croix qui surmontait leur lieu de culte. De confession chrétienne, Zhang Kai avait été arrêté en juillet 2015, peu avant une rencontre prévue avec un officiel américain qui enquêtait sur la liberté religieuse. Le 25 février, la télévision du Zhejiang avait mis en scène ses « aveux » : « *J'ai violé la loi nationale,*

troublé l'ordre public, mis en danger la sécurité nationale et violé le code professionnel des avocats ».

(China Aid, 24 mars : Églises d'Asie, 2 mars)

1^{er} mars

Arrestation du pasteur Gu Yuese, chef de la plus grande communauté religieuse de Chine, l'église de Chongyi qui compte dix mille fidèles à Hangzhou (Zhejiang). Il s'était opposé à la campagne de destruction qui sévissait dans la région mais il est inculpé pour « détournement de fonds ».
(Églises d'Asie, 2 mars)

26 février

Condamnation du pasteur Bao Guohua et de son épouse Xing Wenxiang à quatorze et douze ans de prison respectivement. Le couple refusait d'enlever la croix de l'église. Le tribunal du Zhejiang qui a prononcé la sentence les accusait d'organiser illégalement des pétitionnaires et de perturber l'ordre social. Les juges affirmaient aussi que le couple soutirait de l'argent à la communauté chrétienne et en profitait pour vivre dans le luxe.
(Associated Press, 28 février)

Répression du mouvement démocratique

27 mars

Selon Chang Ping, commentateur installé en Allemagne de la radio Deutsche Welle, la police a arrêté ses parents, deux de ses frères et une sœur dans le district de Xichong (Sichuan) à l'occasion d'une réunion de famille. Les parents ont été relâchés dans la journée. Un des frères et la sœur, le lendemain. Un frère reste détenu. Ils ont tous été interrogés sur l'article rédigé par Chang Ping au sujet de la détention du blogueur Jia Jia (voir plus haut rubrique 1, 25 mars), et sur les contacts que le journaliste aurait noués en Allemagne. Les motifs avancés pour cette initiative policière sont tout autres : ils auraient lancé des pétards et endommagé l'environnement lors de la fête des tombes ou seraient liés à un feu de forêt survenu le 26 mars qui n'aurait pu être maîtrisé qu'au bout d'une heure. La police a publié une lettre d'un des frères de Chang Ping, qui affirme que ce dernier se trompe du tout au tout sur l'affaire et le prie de n'en plus parler.

(RSF, 29 mars ; SCMP, 29-30 mars)

25 mars

Un militant des droits civiques réfugié aux États-Unis, Wen Yunchao, signataire de la Charte 08 inspirée par le prix Nobel emprisonné Liu Xiaobo, affirme que les autorités ont enlevé le 22 mars ses parents et son frère cadet, demeurés à Jiexi (Guangdong). Selon lui, la police le suspecterait d'avoir aidé à la diffusion de la lettre du blogueur Jia Xia qui demandait le 4 mars la démission du chef du Parti Xi Jinping (voir plus haut rubrique 1, 25 mars). Wen Yunchao affirme n'être pour rien ni dans la rédaction, ni dans la diffusion du document. Vingt personnes au moins ont déjà été arrêtées pour leur implication supposée dans la lettre de Jia Jia, dont six employés de la plateforme d'information Wujie News qui avait publié le document.

(BBC, 25 mars ; SCMP, 26 mars ; RSF, 29 mars)

14 mars

Le prix Cao Shunli des défenseurs des droits de l'Homme est décerné à la militante de Zhengzhou (Henan) Jia Lingmin. Le prix a été lancé en 2015 par Civil Rights and Livelihood Watch, Human Rights Campaign in China et Rights Defense Network, trois organisations intérieures qui ont voulu honorer la mémoire de la militante Cao Shunli, décédée le 14 mars 2014 après une incarcération de cinq mois où elle n'avait reçu aucun des soins médicaux urgents que requerrait son état. Jia Lingmin est une enseignante de collège qui s'est battu pendant des années contre des démolitions de logements et qui a enseigné à

de nombreux citoyens chinois les moyens de lutter en s'appuyant sur les moyens légaux. Détendue depuis mai 2014, elle fut condamnée à quatre ans de prison en novembre 2015 pour « susciter des querelles et fomenter des troubles ».

(CHRD, 14 mars)

La franchise du président allemand Joachim Gauck

Le président de l'Allemagne fédérale, Joachim Gauck, s'est exprimé sans ambages le 23 mars devant les étudiants de l'Université Tongji de Shanghai. Sans ambages mais quand même en recourant au vieux procédé de « désigner le murier pour injurier l'acacia ». Il a décrit les méfaits du régime de l'Allemagne de l'Est, pays dont il est originaire, mais ses interlocuteurs ont su transposer ses paroles à leur propre régime :

« La majorité du peuple n'était ni heureuse, ni libérée. [...] Le système tout entier manquait de légitimité. Il ne se tenait aucune élection libre, égalitaire et au bulletin secret. Le résultat, c'est que le régime manquait de crédibilité, ce qui allait de pair avec une culture de méfiance entre les gouvernants et les gouvernés. C'était un État qui, appartenant à cette union des pays communistes dépendant de l'Union soviétique, faisait taire son propre peuple, l'enfermait et humiliait ceux qui refusaient de se conformer à la volonté des dirigeants ».

Le chef de l'État allemand avait manifestement décidé d'écarter les traditionnels éloges auxquels se croient obligés les officiels européens, qui célèbrent la sagesse sans limite d'une culture trimillénaire et les performances économiques du régime, – même si ce n'est guère un exploit d'amener son peuple au niveau moyen de la planète.

8 mars

Selon le site du ministère des Finances, les dépenses de sécurité publique et d'application de la loi prévues pour 2016, s'élèveraient à 166,8 milliards de yuan, soit environ 23 milliards d'euros. Ce chiffre est très inférieur au budget des dépenses militaires qui atteint 950 milliards de yuan.

Mais ces données sont contestables. Les dépenses de sécurité en question ne comprennent pas les centres de détention officiels, les groupes de sécurité privée utilisés par les gouvernements locaux,

les intercepteurs chargés d'arrêter les pétitionnaires arrivés à Beijing dans l'espoir d'y faire valoir leurs droits. Selon l'ancienne avocate Ni Yulan, l'augmentation des manifestations aujourd'hui constatée ne peut qu'accroître le coût de l'appareil de surveillance. En sorte que les dépenses totales de sécurité pourraient bien dépasser le budget militaire, comme l'avaient montré les chiffres publiés en 2013.

(RFA, 8 mars)

Avocats. Appareil judiciaire. Corruption

1^{er} avril

Arrestation à Shanghai de six personnes accusées d'avoir fabriqué ou vendu dix-sept mille boîtes de nourriture contrefaite pour nourrisson. Les produits, composés en majeure partie de lait en poudre et présentés dans de fausses boîtes de marque, étaient vendus dans de nombreuses grandes villes. L'enquête de police aurait commencé en septembre 2014. Les arrestations remonteraient au mois de janvier dernier. Certains coupables sont en fuite.

(SCMP, 1^{er} avril)

Récusations suspectes d'avocats

Une étrange épidémie de révocation d'avocats se répand depuis janvier parmi les détenus, en particulier pour onze des personnes arrêtées pour « subversion » dans la vague répressive de juillet 2015. Elle résulte probablement de pressions exercées sur les détenus, invités à changer de défenseurs. La chose est d'autant plus vraisemblable que les avocats démis avaient été priés par la police d'abandonner les dossiers, avant même d'être récusés par leurs clients. Ces derniers sont privés de contacts extérieurs ; c'est donc la police qui annonce aux familles la substitution aux avocats initiaux de professionnels choisis par l'administration.

Voici quelques cas repérés de récusation de la défense :

- l'avocate Wang Yu aurait rejeté ses deux défenseurs Li Yuhua et Wen Donghai. La famille qui avait choisi les deux avocats n'a reçu aucun avis de récusation. L'avocate a appris le 1 mars son retrait de dossier lorsqu'elle s'est présentée en vain à la prison pour rencontrer Wang Yu ;

- le militant Liu Sixin, du cabinet d'avocats Fengrui, aurait récusé le 28 février ses deux défenseurs Wang Lei et Ge Wenxiu, à en croire l'officier de police qui a refusé tout contact avec Liu Sixin et avec les avocats remplaçants ;
- Li Heping, toujours aux dires de la police (17 février), a récusé ses avocats Ma Lianshun et Cai Ying. L'épouse de Li Heping estime que ce retrait de dossier est inimaginable ;
- Zhao Wei, une juriste, aurait renvoyé selon la police (28 janvier) ses deux avocates Ren Qianniu et Yan Huafeng. Celles-ci n'ont pu rencontrer leur cliente mais se sont entretenues avec les deux personnes nommées par le « comité de gestion des avocats », organisme placé sous le contrôle du PCC ;
- le militant ouvrier Zeng Feiyang, arrêté le 3 décembre pour « rassemblement de foule destiné à troubler l'ordre social », aurait récusé l'avocat Cheng Zhunqiang (22 février) mais la police n'a produit aucun document relatif à cette décision ;
- l'avocat Zhang Kai aurait récusé les deux avocats choisis par sa famille Li Guisheng et Zheng Lei. Le 19 janvier, les autorités judiciaires ont essayé d'amener l'avocat Li Jinxing à se charger du dossier de Zhang Kai ;
- l'avocat Zhou Shifeng aurait récusé le 13 janvier son avocat Yang Jinshu. C'est ce qu'on a dit à ce dernier le 13 janvier lorsqu'il est venu voir son client en prison ;
- l'avocat Li Shuyun du cabinet Fengrui aurait, selon les gardiens de prison, récusé son avocat Lu Zhimin le 12 janvier ;
- le militant Gou Hongguo aurait retiré le dossier à son avocat Ji Zhongjiu. (Comme dans les cas précédents, l'information vient des autorités et la famille n'est point informée.)
- Gao Yue, assistant de l'avocat Li Heping, aurait retiré le dossier à ses avocats Wang Fei et Li Guobei ;

• le militant Liu Yongping aurait démis et remplacé les avocats Shang Baojun et Shang Manqing. L'information vient de l'administration. (Weiquanwang, 29 janvier-21 mars)

Note : La loi chinoise de procédure pénale prévoit le libre choix du défenseur (art.32). Le Pacte international pour les droits civils et politiques garantit la libre communication avec les avocats librement choisis. Il a été signé mais non ratifié par la Chine malgré les demandes instantes des diplomates européennes.

18 mars

Vingt-cinq différents types de vaccins mal réfrigérés, ce qui les rend mortels, dangereux ou inefficaces, sont en vente depuis 2010 au marché noir dans quelque vingt-quatre provinces ou cités relevant de l'administration centrale. Les responsables de ce trafic illégal se seraient procurés les vaccins auprès de revendeurs sans licence dans une dizaine de provinces. Au total quelque trois cents personnes seraient impliquées dans ce trafic. Cent trente personnes ont été placées en détention. Les vaccins se rapportaient à la méningite, à l'hépatite A, à la rage et à la varicelle. Selon le China Business News, des responsables d'organismes de Santé publique sont impliqués dans ce trafic.

(Pengpai, 18-22 mars ; SCMP, 25 mars)

Note : Il semble que les autorités aient été informées de ces malversations depuis un an et qu'elles aient avant tout essayé d'étouffer le scandale qui touche au moins vingt-neuf entreprises et seize centres de vaccination. En 2013, un rapport de la publication Caixin avait exposé les irrégularités observables dans la production et la vente des vaccins. En 2007, le responsable national de l'alimentation et des médicaments avait été exécuté pour corruption.

1^{er} mars

Arrêté le 12 juillet 2015, l'avocat Chen Taihe, professeur à l'Université d'électronique du Guilin, est arrivé aux États-Unis et a retrouvé sa famille à San Francisco. Son épouse et son fils s'étaient enfuis de Chine peu après son arrestation. Chen Taihe dit ne pas comprendre pourquoi la police provinciale du Guilin a abandonné les charges « d'incitation à la subversion du pouvoir d'État » formulées contre lui. Il était assigné à résidence à son domicile depuis le 22 août. Il attribue sa libération aux interventions de la Fondation Duihua.

(SMCP, 8 mars)

Note : Chen Taihe défendait le principe d'un système de jury, ce que les autorités interprétaient comme une critique de l'organisation judiciaire présente ; il avait à plusieurs reprises déposé plainte contre des juges et des procureurs. Il travaillait en liaison avec d'autres avocats, comme Gao Yu et Li Hepig, l'une et l'autre restés en détention pour « subversion du pouvoir d'État ».

La campagne contre la corruption et pour la discipline (Suite)

Annoncé le 27 mars. L'ancien vice-ministre et responsable des Affaires tibétaines (1998-2013) Zhu Weiqun serait suspecté, selon le site Bowen Press, d'avoir échangé contre des pots de vin l'octroi de la qualité de Bouddha vivant.

Annoncé le 25 mars. L'ancien directeur général adjoint de l'entreprise qui élabore le Maotai, le plus célèbre des alcools blancs chinois, fabriqué dans le Guizhou et fréquemment offert en cadeau. Motif de la poursuite « graves violations de la discipline ».

Annoncé le 24 mars. Une enquête pour corruption est lancée contre Li Jia, le chef du parti de la ville de Zhuhai, près de Macao (Guangdong)

Annoncé le 16 mars. Le maire de Ningbo (Zhejiang) et secrétaire adjoint du parti Lu Ziyue fait l'objet d'enquête pour « violation de la discipline du Parti ». L'enquête pourrait être liée à la chute de Lin Jihua, ancien conseiller du précédent chef d'État Hu Jintao. Le même jour, la Commission ad hoc du Parti annonce des poursuites à l'encontre du directeur adjoint du comité permanent de l'assemblée provinciale du Liaoning.

Annoncé le 6 mars. Un député maire du Shanxi, province charbonnière connue pour l'ampleur de ses pratiques de corruption, a touché en pots de vin 644 millions de yuan, soit plus que le revenu global des neuf plus pauvres districts de la province. Le président d'une institution financière s'est fait offrir un avion à usage personnel, payé par une douzaine d'entreprises. (SCMP, 7 mars)

Annoncé le 27 février. Le contre-amiral Wang Yu, considéré comme une des figures montantes de la marine, est poursuivi pour corruption. Il avait dirigé les services des équipements de la flotte. Il avait proposé en septembre de démissionner de son poste de député en raison des suspicions qui pesaient sur lui. (SCMP, 28 février)

Condition ouvrière. Conflits du travail

23 mars

Un effondrement survenu au Shanxi dans la mine Shuzhou du groupe Datong Coala fait dix-neuf morts. Trois heures plus tard, un mineur est décédé dans la mine Lanzhou Yaojie du Gansu. Le nombre de morts dus aux accidents miniers a fortement diminué ces dernières années. Les estimations pour 2015 sont de 600 décès contre 931 en 2014. Selon le China Labour Bulletin, cette amélioration résulte plus de la contraction de l'activité minière que de meilleurs dispositifs de sécurité. Les chiffres donnés ci-dessus ne se rapportent qu'aux accidents majeurs ; ils n'incluent pas, bien entendu, les cas de pneumoconiose qui touche des millions de mineurs.

(CLB, 24 mars)

22 mars

Arrestation de 322 motocyclistes et confiscation de 3.406 motos ou véhicules électriques à Shenzhen (Guangdong), à l'occasion d'une opération policière d'envergure destinée à réprimer des activités de taxi hors licence. Certains conducteurs d'engins sont suspectés de délits divers, y compris de vols. L'opération a duré deux jours. Elle devrait être renouvelée.

(SCMP, 23 mars)

14 mars

Aux cris de « les ouvriers veulent manger » et « à bas les criminels corrompus » – une attaque directe contre le gouverneur de la province – les mineurs de Shuangyashan, ville du Heilongjiang proche de la frontière russe, manifestent par milliers depuis plusieurs jours pour obtenir les versements des salaires et exprimer leurs inquiétudes sur l'emploi après les décisions gouvernementales de réduire les surcapacités de production.

Cette politique ferait perdre leur emploi à 1,8 million de mineurs et de sidérurgistes. Le groupe d'extraction charbonnière Longmay, à capitaux publics, devrait se débarrasser de cinquante mille salariés dans les trois ans à venir. Des forces de sécurité sont arrivées sur la zone pour disperser les manifestants ;

les autorités locales ont affirmé qu'elles ne toléreraient pas « *les troubles, le blocage des voies ferrées et l'incitation aux querelles* ».

Des mineurs du Shanxi et des sidérurgistes du groupe Tonghua au Jilin ont également défilé pour faire valoir leurs droits dans les jours précédents.

(CLB, 14 mars ; SCMP, 13-15 mars)

11 mars

Trois mille ouvriers d'une fabrique d'équipements de maison sont en grève à Shenzhen (Guangdong) pour obtenir une indemnité de licenciement. Deux mille autres à l'usine Delphi de Guangzhou (Guangdong) ont cessé le travail en raison d'une relocalisation d'activité. Trois cents employés d'un établissement d'électronique à Dongguan (Guangdong) ont manifesté à la suite d'une délocalisation pour obtenir une compensation financière.

(CLB, 11 mars)

6 mars

Une fuite de gaz (monoxyde de carbone) survenue à la mine de Baishan (Jilin), qui appartient au groupe Tonghua Mining, a fait douze morts.

(CLB, 24 mars ; Xinhua, 7 mars)

2 mars

Le China Labour Bulletin a enregistré du 1 décembre au 8 février mille cinquante grèves et protestations collectives ouvrières. 90 % seraient liées à des défauts de paiements de salaires. Sont particulièrement touchées les provinces du Guangdong, du Henan, du Shandong et du Hebei. Les retards de paiement sont fréquents dans l'industrie de la construction et ce secteur concentre plus de la moitié des conflits ouverts.

(CLB, 2 mars)

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

10 mars

Dans le cadre de son combat pour la réduction d'utilisation des énergies fossiles, la Chine se fixe un objectif de consommation annuelle de cinq milliards de tonnes de charbon en 2020, en progression sur les 4,3 milliards de tonnes consommés en 2015. Certains experts voient curieusement dans cette augmentation moindre une volonté manifeste de réduction de l'emploi du charbon ; d'autres notent avec satisfaction que la Chine garde l'intention de consommer de moins en moins d'énergie par unité de croissance ; d'autres enfin estiment que la diminution de la pollution résultera pour beaucoup de l'arrêt ou de la diminution de la croissance.

(SCMP, 10 mars)

9 mars

Le projet de loi sur l'organisation des activités charitables soumis à l'Assemblée nationale prévoit des conditions assez strictes pour l'enregistrement, la collecte des fonds et la surveillance étatique. Les groupes concernés ne doivent pas soutenir des activités qui menacent la sécurité nationale ou l'intérêt public. Ils ne pourront lancer de campagnes dans le public que deux ans après leur enregistrement et seulement dans la circonscription de ce dernier. L'interdiction de se procurer immédiatement des ressources met en danger bon nombre d'entre eux.

(SCMP, 9 mars)

Minorités ethniques Question tibétaine

28 mars

Mort d'un ancien prisonnier politique soumis à de mauvais traitements puis astreint à résidence pendant dix ans. Guaye Phuntsok (84 ans), du district de Chabcha/Gonghe dans la province du Qinghai, avait été arrêté en 1998 et emprisonné pour séparatisme. Son état de santé deux ans plus tard, lors de sa sortie d'incarcération, était tel qu'il n'avait plus quitté son lit. Dans les années 80, il avait mené de nombreuses actions en faveur de la scolarisation des enfants en zone nomade ; il avait aussi lutté contre l'usine nucléaire installée près du lac Qinghai.

(TCHRD, 28 mars)

18 mars

Remise en liberté après huit ans d'incarcération de Ngodup Phuntsok. Estropié et incapable de marcher, il n'a pu rejoindre son domicile de Kardze/Ganzi (Sichuan) que deux jours plus tard. Ngodup Phuntsok avait été arrêté en mars 2008 lors d'une manifestation à laquelle participaient plusieurs milliers de Tibétains et condamné pour séparatisme. On avait trouvé chez lui de nombreuses photos du Dalaï-Lama. Faute de nouvelles, sa famille avait longtemps cru qu'il avait été tué par balles.

(TCHRD, 25 mars)

10 mars

La Chine demande par écrit aux diplomates et aux fonctionnaires des Nations unies de ne pas assister à la réunion des lauréats du prix Nobel prévue

le 11 mars à Genève, à l'occasion de laquelle le Dalaï-Lama devait prendre la parole. Cette invitation du Dalaï-Lama « viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine et contredit les objectifs et les principes de la Charte des Nations unies ».

(Reuters, 10 mars)

29 février

Un moine de 18 ans, Kalsang Wangdu, est mort dans les flammes dans le village de Shiwa du district Nyagrong/Xinlong, dans la préfecture autonome de Kardze/Ganzi (Sichuan). La police aurait demandé à la famille de faire silence sur cette mort. Le même jour, Dorjee Tsering, (16 ans) est décédé dans les mêmes conditions à Dehra Dun (Inde du Nord) près d'un refuge pour Tibétains âgés. Au total, cent cinquante et un Tibétains se seraient donné la mort au Tibet ou en dehors du Tibet depuis 1998.

(TCHRD, 3 mars)

27 janvier

Arrestation à Kyegudo/Yushu (province du Qinghai) de l'homme d'affaires Tashi Wangchuk, défenseur de l'éducation en langue tibétaine. Sa famille n'a rien su de son sort pendant plus d'un mois ; depuis, elle n'a pu le rencontrer. Le *New York Times* avait publié en novembre et décembre un entretien et un film documentaire de neuf minutes réalisé avec Tashi Wangchuk. Ce dernier avait été emprisonné à deux reprises.

(*New York Times*, 10 mars ; TCHRD, 17 mars)

Question ouïghoure

31 mars

Le procès de Patigul Gulam, mère d'un jeune Ouïghour disparu après les troubles du 5 juillet 2009 à Ouroumtchi, devrait être jugée le 7 avril. Elle est accusée de « dévoiler des secrets d'État » pour avoir accordé un entretien à Radio Free Asia sur le sort de son fils. Elle est détenue depuis mai 2014, un mois après l'entretien. Ses trois autres enfants sont sous surveillance policière. Des codétenus ont affirmé que son fils avait été torturé et hospitalisé ; la police s'est refusée à répondre aux demandes d'information de Patigul Gulam.
(RFA, 31 mars)

22 mars (environ)

Une quarantaine de Ouïghours ont été placés en détention à Gulja/Yining pour avoir refusé d'assister aux funérailles d'un Ouïghour connu, membre du parti communiste. Leur absence, en particulier celle de plusieurs chefs religieux locaux, aurait suffi à montrer qu'ils appartenaient à « l'extrémisme ».
(RFA, 29 mars)

16 mars

Les inculpations pour « atteinte à la sécurité d'État », y inclus le terrorisme et le séparatisme, sont passées de 712 en 2014 à 1419 en 2015. Sur ce chiffre, 1 084 correspondent à des « crimes terroristes violents » et 335 à la mise en danger de la sécurité du pays. Ces qualificatifs permettent d'inculper des défenseurs des droits civiques. Ils sont pour partie attribués aux faits d'agitation repérés dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Les tribunaux ont reçu l'ordre d'infliger des peines sévères. Les non-lieux représentent moins d'un millième des verdicts (1 039 sur 1 232 jugements en 2015).
(AFP, 16 mars)

Question mongole

21-24 mars

Arrestation de cinq pasteurs mongols pour « incitation à des réunions illégales, protestations et manifestations sur l'Internet ». Trois d'entre eux, arrêtés le 21 mars, appartenant aux bannières Uzumchin – droite et gauche – sont restés dix jours en détention. Un autre berger de la bannière Shuluun-huh a disparu le 21 mars. Un communiqué de la police indiquait qu'il était détenu pour quinze jours. Le 24 mars enfin, une bergère de la bannière intermédiaire Urad a été arrêtée alors qu'elle se plaignait de l'arrestation d'autres pasteurs pour leurs activités cybernétiques.
(SMHRIC, 24 mars)

19 mars

Arrestation de six pasteurs de la bannière Uzumchin de droite ont été appréhendés et placés en détention administrative pour dix jours au motif qu'ils avaient « perturbé le déroulement des activités d'affaires ». De fait, une centaine d'éleveurs mongols s'étaient rassemblées

du six au huit mars, pour bloquer les opérations de plusieurs mines de charbon et mines de cuivre et de zinc, lesquelles se déroulaient sur les terres à pâture et polluaient l'environnement (air, sol, eaux). Les autorités ont promis dans une note de prendre en compte la position des bergers. Mais ces derniers n'y attachent aucune importance, puisque les mines chinoises n'ont en rien changé leurs activités.
(SMHRIC, 19 mars)

8 mars

Plus de vingt pasteurs mongols de la bannière Urad ont été arrêtés pour une quinzaine de jours à l'approche des deux sessions parlementaires, pour « avoir eu des entretiens avec des médias étrangers et avoir aidé ceux qui dénoncent le régime socialiste en poursuivant d'autres objectifs ». Ils s'opposent à la réduction de leurs pâturages par les opérations menées par les entreprises minières.
(SMHRIC, 8 mars)

Hongkong et Macao

28 mars

Un des dirigeants du mouvement d'occupation du quartier des affaires de l'automne 2014, Chan Ho-tin, a fondé le Parti national de Hongkong, qui veut combattre pour l'instauration d'une république indépendante. Le groupe déclare qu'il ne reconnaît pas la Loi fondamentale – adoptée le 4 avril 1990 par l'Assemblée populaire chinoise et entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1997 –, qui sert de constitution au territoire. Il présentera des candidats au scrutin législatif de septembre 2016.

(SCMP, 28 mars)

27 mars

Réduction de seize à dix des librairies de l'aéroport de Hongkong. Les deux plus grandes, Page One et Relay situées dans la salle des départs et où l'on pouvait se procurer des livres hostiles au régime central, sont remplacées par des entreprises de mode MCM et Hermès. Cinq des dix librairies restantes seront prises en main dès le mois d'avril par la chaîne chinoise Chung Hwa.

(SCMP, 27 mars)

23 mars

Le libraire et éditeur Lee Po, dont la disparition en fin 2015 avait mis en doute la réalité de l'autonomie de Hongkong, est revenu à son domicile. Le 25 mars, il a repassé la frontière chinoise dans un véhicule muni de plaque matricule transfrontalière, accompagné d'un individu qui aurait soutenu financièrement sa librairie. Il a déclaré avant ce nouveau départ qu'il abandonnait toute activité de publication hostile au pouvoir central et demandé à la police de cesser les enquêtes à son sujet. Il n'a pas répondu aux questions portant sur les conditions de sa disparition.

Comme ses quatre associés enlevés à l'automne, il a affirmé qu'il s'était rendu librement en Chine. Mais dans un courriel du 10 novembre, il exprimait sa crainte que son collègue Gui Minhai soit « *emmené pour des raisons politiques par des agents spéciaux venus de Chine* ».

(SCMP, 25 mars)

15 mars

Le journal des étudiants de l'Université de Hongkong Undergrad publie un article demandant que l'ancienne colonie britannique devienne un État indépendant en 2047, aux termes de la déclaration sino-britannique qui affirmait que le statut du territoire reste inchangé pendant cinquante ans. Selon la publication, la population devrait se donner une constitution démocratique. La demande d'indépendance se justifierait par le fait que l'autorité en place à Hongkong ne

serait qu'une « marionnette » dans les mains du pouvoir central.

En réponse, le président de la Commission des lois de l'Assemblée nationale en session a déclaré que cette indépendance était « impossible ».

(SCMP, 15 mars)

11 mars

L'agence de notation Moody's abaisse son appréciation de Hongkong au regard des risques du crédit. Elle juge les perspectives « négatives » en raison des facteurs suivants : la dépendance du commerce, à un moment où l'économie chinoise ralentit ; les tensions politiques internes ; les interférences manifestes du gouvernement central dans la définition et la mise en œuvre de la politique. Les autorités locales ont déclaré que le jugement porté par Moody's était « entièrement faux », l'étroitesse des liens avec la Chine n'étant pas un risque mais « une chance ».

(SCMP, 12 mars)

7 mars

La chanteuse Faye Wong et l'acteur Leung Chiu-wai avaient assisté à une assemblée bouddhiste tenue en Inde le 17 février en l'honneur d'un dignitaire bouddhiste défunt. Dans l'assistance se trouvaient des membres du gouvernement tibétain en exil. Les deux célébrités de Hongkong ont été prises à partie par le secrétaire adjoint du parti au Tibet lors de la session de l'Assemblée nationale. Il a exprimé sa « *ferme opposition* » à ce que des « *célébrités, quels que soient leur influence et leurs motifs, aient le moindre contact avec la clique du Dalai-Lama ou l'aident à diffuser ses idées* ». Un acteur du continent, Hu Jun, qui accompagnait les deux personnalités, a déclaré qu'il n'était pas informé de la présence des « *séparatistes* ».

(SCMP, 7 mars)

4 mars

Retour à Hongkong de Lui Por, l'un des cinq libraires disparus à l'automne dernier, suivi le 6 mars de l'arrivée de Cheung Chi-ping. Tous deux ont demandé à la police d'abandonner le dossier concernant leur disparition. Mais après quelques heures de séjour dans l'ancien territoire britannique, ils ont repassé la frontière pour retourner en Chine à Shenzhen. On apprend par ailleurs que le principal personnage de l'affaire, Lee Po, a décidé de vendre sa librairie au motif qu'elle serait déficitaire et de jeter le stock de livres hostiles à Beijing qu'il diffusait.

(SCMP, 9 mars)

3 mars

La société de Hongkong FireEye, spécialisée dans la sécurité cybernétique, a identifié au moins sept groupes d'intrusion chinois qui visent des organisations du territoire depuis 2014.

Elle estime que l'activité des « hackers »

augmentera probablement alors que les tensions s'aiguisent quant à l'avenir de Hongkong. Les intrusions avaient crû fortement lors du mouvement étudiant d'occupation du quartier des affaires à l'automne 2014.

(SCMP, 3 mars)

Taiwan

9 mars

Par la bouche de Li Yiyu, doyen de l'Institut des études sur Taiwan au sein de l'Université de Beijing, le gouvernement chinois menace d'une remise en cause des relations nouées avec Taiwan si la future présidente de l'île ne reconnaît pas le principe d'une seule Chine connu comme « le consensus de 1992 », accord auquel étaient parvenus tacitement les diplomates du continent et les nationalistes de Taiwan. Seraient suspendus tous les échanges officiels et semi-officiels, y compris les discussions

entre divers organismes non gouvernementaux spécialisés dans les négociations et l'organisation des échanges.

Le lendemain, ce même conseiller du gouvernement pour les affaires taiwanaises et membre de l'Assemblée nationale recommande des mesures de rétorsion à l'encontre des chefs d'entreprise de Taiwan qui investissent en Chine tout en soutenant les thèses « sécessionnistes » et refusent le « principe d'une seule Chine ».

(SCMP, 10 mars)

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

28 mars

Installation d'une station radar japonaise dans la petite île de Yonaguni située à l'est de Taiwan, tout près de la frontière qui sépare les eaux japonaises et taiwano-chinoises. La base servira à la surveillance des trafics aérien et maritime et, le cas échéant, à l'appui d'opérations militaires dans cette région troublée par le conflit territorial des Diaoyutai/Senkaku.

(Reuters, 28 mars)

Des fusées sol-air Hongqi-9 y seraient aussi déployées depuis quelques mois. Cet effort militaire répondrait à la décision américaine de garder à la zone son statut d'espace maritime international. L'information paraît le jour même de l'arrivée à Washington du ministre des Affaires étrangères Wang Yi, avec en complément le déploiement à Yongxing d'avions de combat JH-7 et J-11. L'archipel a été conquis par la Chine lors de la guerre sino-vietnamienne de janvier 1974.

(IHS Defence Weekly, 23-24 mars)

28 mars

La fusée chinoise DF-41 de très longue portée (14.500 kilomètres) est entrée dans sa phase terminale de test. Elle serait déployée dès 2016 sur le site de Xinyang (Henan). Les États-Unis pourraient être frappés en une heure par la voie du pôle et en une demi-heure par la voie du Pacifique. On ignore si le dispositif anti-fusées américain a la capacité de bloquer la DF-41.

(Kanwa, 28 mars)

24 mars

Une centaine de bateaux de pêche ont pénétré la zone économique exclusive de la Malaisie aux alentours des hauts fonds Luconia, (en chinois Beikang et Nankang Ansha) situés au sud de l'archipel des Nansha/Sprateys. Le ministre de la Sécurité de Malaisie a envoyé des forces pour surveiller la zone et menacé de riposte en cas d'entrée dans la zone économique exclusive. À Beijing, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré qu'il ne comprenait pas « les détails » des paroles du ministre, qu'on était entré dans la saison de la pêche et que les bateaux menaient des activités normales. Jusqu'alors, la Malaisie comme l'Indonésie s'étaient abstenues d'exposer leurs conflits territoriaux maritimes avec la Chine. En juin 2015, cette dernière avait envoyé un bâtiment de la marine

jeter l'ancre à 150 kilomètres des côtes de Sarawak, à l'intérieur donc de la zone exclusive de 400 kilomètres revendiquée par la Malaisie.
(SCMP, 26 mars)

18 mars

Les Philippines et les États-Unis ont défini cinq emplacements affectés aux troupes américaines dans le cadre d'un nouvel accord décennal de Défense. Signé en 2014, il n'est entré en vigueur qu'en janvier 2016. L'une des zones d'accès se trouve sur la grande île de Palawan, à faible distance des îles disputées à la Chine dans l'archipel des Spratleys/Nansha.
(SCMP, 19 mars)

18 mars

Des bâtiments indonésiens ont tenté d'arraisonner un navire de pêche chinois qui opérait à proximité des îles Natuna (Mer de Chine méridionale). Ils en ont été empêchés par les bateaux de garde-côtes chinois. Les huit pêcheurs chinois sont détenus et le gouvernement indonésien envisage de porter l'affaire devant un tribunal international. Le côté chinois affirme que les marins se trouvaient dans une zone de pêche traditionnelle chinoise ; il demande leur libération immédiate. En 2015, l'Indonésie avait confisqué et détruit un navire chinois.
(AFP, 21 mars)

Note : les 271 îles de l'archipel des Natuna se trouvent au sud du Vietnam et au nord-ouest de Bornéo. La zone économique exclusive de l'Indonésie mord sur les zones revendiquées par la Chine tout au sud de la mer de Chine méridionale. La population est originaire de la péninsule malaise.

17 mars

Selon le chef des opérations de la marine américaine, la Chine développerait ses activités à proximité du récif Scarborough/Huangyandao (ou Panatag en langue tagalog). Elle pourrait se donner les moyens de proclamer unilatéralement une zone d'exclusion dans cette zone à trafic maritime intense. Les Philippines ont intenté un procès à la Chine devant un tribunal des Nations unies à la Haye, à la suite de fortes tensions entre les deux pays survenues près du récif en 2012. La Chine récuse tout arbitrage international et veut régler les problèmes territoriaux par des négociations bilatérales.
(SCMP, 19 mars)

Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

24 mars

La Chine du Nord-Est, autrefois composante essentielle de l'industrie nationale, a beaucoup perdu de son importance au fil des décennies. Elle apportait 14 % du Produit intérieur brut national en 1978. Cette proportion n'est plus que de 8%.
(SCMP, 24 mars)

5 mars

Le budget des dépenses militaires pour 2016, annoncé à la session de l'Assemblée nationale, s'élève officiellement à 954 milliards de yuan, soit l'équivalent de 146 milliards de dollars. Il augmente de 7,6 % mais cet

accroissement inférieur à celui de l'année précédente semble déplaire à une partie de la hiérarchie militaire qui le trouve insuffisant et souhaitait une augmentation budgétaire de 20 %.

(RFA, 8 mars ; SCMP, 3-6 mars)

7 mars

Le nouveau plan quinquennal chinois prévoit la construction d'un tunnel sous-marin de 127 kilomètres reliant Fuzhou, capitale du Fujian, à Hsinchu situé dans le nord de l'île de Taiwan.

(SCMP, 7 mars)

Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, *China Labour Bulletin*, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, *Da Jiyuan (La Grande Époque)*, Dongxiang, Fondation Duihua, Freedom House, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy,

Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, *Mirror Books*, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émissions en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, *South China Morning Post*, *The Standard*, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, WeiQuan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

Documentation

Cao Shunli: Sa vie et son héritage. Film documentaire. 14 mars 2016, 20 minutes.

Film documentaire à la mémoire de la militante Cao Shunli, décédée à sa sortie de prison, faute d'avoir été soignée. Elle s'est battue sans relâche pour que la société civile chinoise soit représentée lors de l'Examen Périodique Universel des Nations unies à Genève et pour que soit mis fin au monopole de représentation par les associations gouvernementales. Le film contient aussi des entretiens avec son avocate, Wang Yu, aujourd'hui en détention.

Voir le film documentaire

Le film *Shadow days* ou *La dictature démographique au village*.

Dans l'immensité chinoise, le plus difficile à percevoir c'est sans doute la vie de ces innombrables hameaux éloignés, où aucun étranger ne va faute de langage, d'autobus, d'endroit pour loger ou plus simplement d'intérêt pour le petit peuple. C'est pourquoi il faut signaler les films qui s'y déroulent, souvent pleins d'humanité comme naguère *Les Trois Sœurs du Yunnan*, de Wang Bing (2012), et *Le Derniers voyage du juge Feng*, de Liu Jie (2006), ou, diffusé ce mois d'avril, le terrible film *Shadow Days*, de Zhao Dayong (2014).

Tourné dans une petite agglomération proche de la frontière birmane, le film est à la fois une fiction et un documentaire. Il montre sans complaisance la dureté de la vie, l'arriération des comportements culturels villageois, la toute puissance du parti et l'application impitoyable de la

politique de contrôle des naissances.

Cette dernière, tout aussi brutale dans ce flanc de vallée que dans les plaines du Shandong à Linyi, contre laquelle s'était insurgé l'avocat aveugle Chen Guangcheng, persécuté, incarcéré et maintenant réfugié aux États-Unis. Soucieux de remplir ses quotas de contrôle des naissances, le chef du village ne recule devant aucune solution, y compris les plus barbares et les plus sanglantes. Témoignage sans égal et loin des clichés, le film ne peut, bien entendu, être vu qu'en dehors de la Chine et n'a donc aucune chance d'enrichir son auteur. Il faut y voir la preuve de sa sincérité et de la haute idée que se fait de son métier Zhao Dayong, un des plus remarquables cinéastes de la dernière génération.

(Paris, Espace Saint-Michel, du 30 mars au 12 avril ; Boulogne Billancourt, Landowski)

Base de données des prisonniers politiques tibétains, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, 14 mars 2016

Pour le huitième anniversaire des manifestations tibétaines de 2008, le TCHRD ouvre une base de données sur les prisonniers politiques, à laquelle s'ajoute une présentation des Tibétains qui se sont donné la mort pour la cause du Tibet. La base s'enrichira progressivement. La Chine affirme toujours n'avoir aucun prisonnier politique et n'exercer ni mauvais traitements ni tortures dans ses prisons.

Téléchargeable sur le site <http://epotala.com/tchrd/political-prisoner-db>.

Ligue des droits de l'Homme

FONDÉE EN 1898

**Réf.**

161/16/FD/JFM/AB/VP/FY

Monsieur Jean-Marc Ayrault
Ministre des Affaires étrangères
et du Développement international
37 quai d'Orsay
75007 Paris

Paris, le 1^{er} avril 2016

Monsieur le Ministre,

À l'occasion de votre nouvelle prise de fonction et sachant l'importance que vous accordez au respect des droits de l'Homme, aussi bien comme magistrat élu de Nantes que comme ministre, nous tenons à vous exprimer les inquiétudes que suscite en nous la politique menée depuis des années à l'égard de la Chine.

Le 22 octobre 2013, la Ligue des droits de l'Homme a demandé à votre prédécesseur que le gouvernement français ne soutienne pas la candidature de la Chine au Conseil des Nations unies pour les droits de l'Homme « *compte tenu des violations répétées et continues que le gouvernement de ce pays commet au fil des années* ». La puissance économique et démographique ne suffit pas pour donner droit à arbitrer sur les droits de l'Homme. La Chine a pourtant été élue.

Nous constatons que les recommandations adressées à la Chine lors de l'Examen périodique universel, – y compris celles de la France – ne sont suivies d'aucun effet. Les pays qui les ont formulées semblent s'en contenter, comme si l'essentiel était non pas le résultat à atteindre mais la parole à prononcer. Les autorités chinoises ne peuvent que se réjouir des faiblesses exposées par leurs interlocuteurs et se sentent encouragées à ne faire aucun cas de leurs observations.

Le 23 décembre 2014, la Ligue des droits de l'Homme a adressé une lettre au président de la République à l'occasion du cinquantenaire des relations diplomatiques franco-chinoises. Elle s'y interrogeait sur les fondements et la qualité des liens noués dans le cadre du « partenariat stratégique global » décidé en 2004, au regard des espérances formulées par le général de Gaulle en 1964. Cette année du cinquantenaire fut en effet marquée par une intensification de la répression à l'encontre des militants des droits civiques, défenseurs de valeurs identiques aux nôtres et dont on ne peut que se sentir solidaire.

Cette répression, dont la lettre donnait de nombreux exemples, s'est depuis amplifiée. Elle touche les cybernautes, la presse – nationale et étrangère –, les avocats, les universitaires et les organisations non gouvernementales. Elle accompagne une concentration institutionnelle des pouvoirs sans précédent dans les mains du chef de l'Etat, chef du Parti, chef des armées et président de nombreux comités ad hoc constitués au sein du parti pour asseoir son autorité. La presse nationale, a-t-il récemment affirmé, doit être la voix du parti et ce dernier prend ouvertement la place de l'Etat. Cette évolution est dangereuse.

Elle s'exprime aussi à l'extérieur et la France ne peut y rester indifférente. Les tensions militaires s'accroissent dans le Pacifique occidental et en Asie du Sud-Est ; elles se traduisent par une course régionale aux armements qui devrait inquiéter les grandes puissances, l'Europe et les Nations unies. À tout le moins, la France pourrait s'abstenir d'y participer en respectant l'embargo sur les ventes d'armes décidé après le massacre du mouvement démocratique en 1989. Or une étude récente affirme qu'elle était le deuxième fournisseur d'armes de la Chine dans la période 2011-2015. Il nous semble préoccupant de substituer le commerce des armes à une politique de paix et de défense des valeurs universelles qui recueillerait l'adhésion enthousiaste du courant démocrate chinois.

Le gouvernement chinois ne trouve qu'avantage dans la complaisance des capitales occidentales qui font tout pour éviter qu'il perde la face et refusent voir ou de tenir compte de son expansion hégémonique. L'Europe, première puissance économique mondiale, dont la Chine a besoin pour son progrès industriel et technique, n'a pas plus à redouter de chantage économique que les Etats-Unis. Elle s'est exprimée pourtant ces dernières années lors de dialogues de routine sur les droits de l'Homme avec une discrétion et un manque de fermeté qui ne sont pas à son honneur.

Nous souhaitons que votre gouvernement se prononce avec clarté et conviction quand sont violés en Chine ces droits de l'Homme qui font partie de notre identité nationale. Nous souhaitons aussi qu'il use de son influence pour que l'Europe s'exprime avec la même netteté et sans craindre de rétorsions économiques, lesquelles ne nuiraient qu'à la Chine.

Plus précisément nous attendons de votre ministère,

1) dans son action nationale :

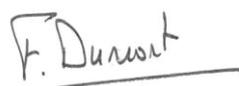
- qu'il place les relations franco-chinoises dans un cadre purement interétatique et s'abstienne de parler constamment d'amitié avec un régime qui rejette ouvertement les fondements de notre vie sociale ;
- qu'il réintègre les droits de l'Homme dans la liste des problèmes abordés dans le « dialogue de haut niveau sur les échanges humains » initié par votre prédécesseur ;
- qu'il tienne à jour une liste des prisonniers politiques ou des prisonniers de conscience et interroge à leur sujet les autorités chinoises lors des discussions renouvelées sur les droits de l'Homme ;
- qu'il demande leur libération sur la base des engagements pris au titre de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, du Pacte pour les droits civiques et politiques et de la Constitution chinoise ;
- qu'il tire des conséquences concrètes des acceptations ou des refus de la partie chinoise, faute de quoi ces discussions n'auraient aucun intérêt ;
- qu'il respecte l'embargo sur les livraisons d'armes tant que le régime chinois n'aura pas reconnu ses responsabilités dans la sanglante répression du mouvement démocratique de 1989 et tant que ne seront pas retombées les menaces liées à la tension militaire dans la mer de Chine méridionale ;

2) dans son action extérieure :

- qu'il redonne vigueur aux discussions sur les droits de l'Homme au niveau européen en favorisant des prises de position solidaires dans le dialogue avec la Chine, notamment dans une action concertée avec la République fédérale d'Allemagne ;
- qu'il redonne toute son importance au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU et exige de la Chine qu'elle réponde de façon concrète et précise aux questions posées lors de l'Examen périodique universel ;
- qu'il exige, sous peine de nullité de la consultation, que des ONG authentiques chinoises aient la possibilité de présenter leurs observations au Conseil des droits de l'Homme, comme le prévoit la procédure de l'EPU ;
- qu'il lutte pour le respect de l'embargo européen sur les livraisons d'armes à la Chine, tant que la direction chinoise continuera de nier le massacre de 1989 et tant que la course aux armements se poursuivra en Asie orientale ;
- qu'il veille au respect des engagements pris par la Chine lors de la COP 21 en matière de réduction des gaz à effet de serre, alors même que ce pays prévoit d'accroître sa consommation de charbon dans les années prochaines.

Vous comprendrez que je rende publique cette lettre.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Françoise Dumont
Présidente de la LDH